

En 1908, la production houillère au Canada était de :

Nouvelle-Ecosse.....	6.599.866 tonnes (1).
Charbonnage de l'Alberta et de la Crow's Nest Pass Coal C ^o ..	2.850.615 —
Colombie anglaise moins la Crow's Nest Pass Coal C ^o	1.453.385 —

Avec les droits d'importation de 3 fr. 35 par tonne sur les charbons canadiens entrant aux Etats-Unis et de 3 fr. 75 sur les charbons américains entrant au Canada, les zones d'influence des divers centres houillers sont les suivantes :

Les charbons de la Nouvelle-Ecosse ont le marché de l'est canadien jusqu'à Montréal (marché du Saint-Laurent) et le marché de la Nouvelle-Angleterre (Etats-Unis), où ils entrent pour 1 million de tonnes.

Les charbons de l'Ohio et de la Pensylvanie approvisionnent l'Ontario, la province la plus peuplée et la plus industrielle du Dominion. Ils vont à l'ouest jusqu'à Winnipeg, la métropole du centre-ouest Canadien. On évalue cette importation à 7.500.000 tonnes.

Les charbons de l'Alberta et de la Colombie anglaise atteignent une partie du marché du Montana, du North Dakota, du South Dakota; les charbons de l'île de Vancouver vont concurrencer sur la côte du Pacifique à Seattle, Tacoma et en Californie, les charbons du Washington; cette exportation dépasse un million de tonnes.

L'abolition des droits de douane signifierait :

(1) Tonnes de 2.000 livres.